

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Nord et Belgique... 2 mois, 18.00; 6 mois, 38.00; 1 an, 68.00

REDACTION-ANNONCES: ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1908. Inter. 1199.

LA DÉMISSION DE M. MILLERAND

Le Message a été lu aux Chambres par le Président de chaque Assemblée

JEUDI: Réunion plénière des Gauches
VENDREDI: Assemblée nationale à Versailles

La lettre de démission

Les ministres se sont réunis, mercredi matin, en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand. Le Président de la République a lu, au Conseil, la lettre de démission qu'il adresse aux présidents de la Chambre et du Sénat, et dont voici le texte:

«MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

«J'ai l'honneur de remettre, sur le bureau du Sénat, ma démission de Président de la République Française.

«Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.»

A l'issue du Conseil des ministres, le Président de la République a adressé ses adieux aux membres de ses maisons civile et militaire.

M. Millerand donne, à ses concitoyens, les raisons de sa retraite

Après avoir remis sa démission de Président de la République entre les mains des présidents du Sénat et de la Chambre des députés, M. Millerand fait connaître en ces termes les raisons et les circonstances de sa démission:

MES CHERS CONCITOYENS,

Au moment où je remets les pouvoirs que l'Assemblée nationale m'a confiés par plus des trois quarts de ses suffrages, le 23 septembre 1920, je veux m'adresser à vous: Premier magistrat de la République, appelé au lendemain de la plus cruelle et de la plus glorieuse des guerres à veiller sur les destinées de la France, je savais que vos vœux unanimes se résumaient en un mot: la paix.

La paix au dehors, par l'accord avec nos alliés, par le développement des ententes internationales, sous l'égide de la Société des Nations, par l'exécution du Traité de Versailles, qui devait nous garantir la sécurité et les réparations, par l'application des actes diplomatiques qui ont créé l'Europe nouvelle.

Ta paix au dedans, par l'oubli des dissensions intestines d'avant-guerre, par le respect des croyances et des opinions, par la protection de tous les droits et les intérêts légitimes dans la tranquillité, le travail et l'ordre, et par la poursuite incessante du progrès matériel et moral.

«En même temps que j'appliquais ce programme, je ne pouvais oublier la dette sacrée contractée par la France envers ses régions dévastées, comme à l'égard des victimes de la guerre. Pour l'acquiescer, le contribuable français n'a pas accusé moins de cent milliards au lieu et place du débiteur défaillant.

Tous les ministères, depuis celui que j'eus l'honneur de présider, se sont consacrés à l'œuvre que je viens de définir, et pendant ces quatre années, le monde a rendu hommage au spectacle impressionnant offert par la France, laborieuse et tranquille, aussi courageuse devant les tâches de la paix que devant les épreuves de la guerre.

Le 11 mai dernier ont eu lieu les élections générales, c'est par le respect scrupuleux des volontés du suffrage universel que je me suis tourné vers les hommes politiques, qu'il avait désignés.

J'entendis collaborer avec eux en toute sécurité, en toute loyauté, à la gestion des affaires publiques.

A mes offres, ils ont répondu par un refus; ils ont exigé une démission, prétention injustifiable violemment opposée à l'esprit comme à la lettre de la loi constitutionnelle.

Si notre Constitution remet le choix du chef de l'État uniquement aux mains des parlementaires, elle a eu, du moins, la prudence de disposer qu'une fois élu, il n'aurait, sauf le cas de haute trahison, à rendre de comptes à personne, pendant la durée de son mandat.

Une décision inspirée par l'esprit de parti à quelques meneurs, vient de jeter bas cette garantie; sous leur pression des réunions extra-parlementaires ont déclaré que le Président de la République ne plaçant pas à la majorité de la Chambre nouvelle devant se retirer immédiatement, sans attendre le terme légal de son mandat.

Président redoutable, qui fait de la présidence de la République l'enjeu des luttes électorales, qui introduit par un détour le plébiscite dans nos mœurs politiques et qui arrache de la Constitution le seul élément de stabilité et de continuité qu'elle renfermait.

J'aurais cru commettre une félonie en me faisant, ne fût-ce que par mon inertie, le complice d'une nouveauté si grosse de périls. J'ai résisté.

Je ne cède qu'après avoir épuisé tous les moyens légaux en mon pouvoir.

Demain, dans le rang, aux côtés des bons citoyens qui m'ont, de tous les points du pays, adressé l'encouragement précieux de leurs sympathies, je reprendrai la lutte pour la liberté, pour la République et pour la France.

Le Congrès de Versailles

Quel sera le futur président de la République?

Le jeu des pronostics a repris depuis quelques jours. On a cité des noms: M. Gaston



M. DOUMERGUE, président du Sénat

Doumergue, M. Painlevé, M. Albert Lebrun, M. Georges Leygues, M. Jules Pams...



M. GEORGES LEYGUES

Le Congrès de Versailles... Le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre et le groupe démocratique radical-socialiste du Sénat...

Comment on procède à l'élection d'un Président

Le successeur de M. Millerand sera le deuxième chef de l'État depuis la chute de l'Empire. Aucune condition d'âge n'est imposée, par la Constitution, pour la validité d'une élection présidentielle; on s'en rapporte sur ce point (comme sur bien d'autres) à la sagesse des deux Chambres...

M. Millerand serait candidat en Meurthe-et-Moselle



M. MILLERAND

Un siège de député est vacant en Meurthe-et-Moselle, celui de M. Veillard, décédé. Pour qu'une élection puisse avoir lieu, il faut, au terme de la loi électorale, qu'une autre vacance puisse être créée. Elle le sera, annonce-t-on, par la démission de M. Désiré Ferry...

Les préparatifs du Congrès

Paris, 11 juin. — Les préparatifs à la salle du Congrès de Versailles se poursuivent activement. La salle du Congrès, qui était ouverte mardi, est aujourd'hui fermée au public, en raison des travaux qui y sont effectués à l'intérieur.

Le Congrès fixé à quatorze heures

Une dépêche de l'Agence Havas annonce que le Congrès de Versailles est fixé à vendredi, à 14 heures.

L'assemblée plénière des gauches

Paris, 11 juin. — Le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre et le groupe démocratique radical-socialiste du Sénat, réunis ensemble ce matin, ont décidé de proposer la composition suivante pour la réunion plénière des gauches:

UN PROJET DE MONUMENT COMMÉMORATIF DU PASSÉ INDUSTRIEL D'ELBEUF

Un projet qui ne peut manquer, par sa nature, de susciter à Roubaix et Tourcoing une sympathie intéressée vient d'être élaboré à Elbeuf. Son auteur est M. H. Soret, professeur et auteur de différentes créations en l'honneur de nos ancêtres...

TROIS CENTES MILLIONS DE MARKS-OR PERDUS PAR LA SPECULATION SUR LE FRANCS

Berlin, 11 juin. — On évalue à 300 millions de marks-ou les pertes occasionnées aux milieux économiques allemands par leur spéculation sur le franc.

MORT DE M. THÉODORE DUBOIS

Paris, 11 juin. — On annonce la mort de M. Théodore Dubois, compositeur de musique, membre de l'Institut, directeur hono-



M. Théodore DUBOIS

raire du Conservatoire national de musique, décédé cette nuit, à son domicile, 201, boulevard Pereire.

UNE SÉANCE HOULEUSE A LA CHAMBRE

Paris, 11 juin. — Les députés sont plus de 400 quand M. Painlevé déclare la séance ouverte, à 15 h. 10. Les membres du gouvernement se sont

LA LETTRE DE DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Painlevé. — Je demande à toute la Chambre d'écouter cette communication dans le plus profond silence, sinon par respect pour elle-même, du moins pour la nation qu'elle représente.

M. MILLERAND ACCLAMÉ PAR LE CENTRE ET LA DROITE

Les députés du centre et de la droite accueillent cette lettre par les cris enthousiastes de: «Vive Millerand! Vive Millerand! A bas la révolution!»

LES CONVOCATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Painlevé lit les articles de la Constitution en vertu desquels la Chambre et le Sénat sont convoqués en assemblée nationale à Versailles, pour élire le Président de la République.

LE TUMULTE REOUBE

Le tumulte est tel que la voix du président est impuissante à le dominer. La sonnette, de nouveau-carillonne sans arrêt. Tous les députés se lancent, à droite et à gauche des phrases dont le total forme un cri formidable. Il est impossible de discerner aucune des apostrophes que la minorité et la majorité échangeent.

PROCHAINE SÉANCE SAMEDI

Finalment, le Président met aux voix la date la plus éloignée demandée, par la droite et le centre, pour la prochaine séance, c'est-à-dire la date de mardi. Cette date est repoussée.

AU SÉNAT

Paris, 11 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

BILLET PARISIEN

LE MESSAGE DE M. MILLERAND

Paris, 11 juin. (Minuit).

Avant de quitter l'Élysée, où l'Élu de l'Assemblée Nationale pourra s'installer dès vendredi, M. Millerand a voulu exposer clairement au pays les raisons de son attitude. Il a résisté aux injonctions de la nouvelle majorité avec toutes les armes dont il disposait en vertu de la Constitution; il le dit, et il le prouve.

Nul, — fût-il le plus farouche adversaire du Président démissionnaire — ne saurait lire cette page d'éloquence ramassée et d'autant plus émouvante, sans concevoir aussitôt toute la pureté et toute la noblesse des mobiles qui ont dicté sa conduite.

Quel était le vrai, le seul objectif de M. Millerand: la paix; la paix au dehors par le respect des traités; la paix à l'intérieur par la continuation de cette union sacrée qui nous avait donné la victoire.

Certaines personnes, habiles dans l'art de déformer, de voiler les sentiments les plus nobles, prétendent volontiers, au chef de l'État, de basses raisons d'intérêt. Nous espérons que le message qu'il vient d'adresser au pays les aura défrayés. M. Millerand a jugé qu'il était le dernier obstacle placé sur la voie des innovations révolutionnaires. Son patriotisme ne

LES CHANGES

	Mardi	Mercredi
Livre...	85.80	81.30
Dollar...	19.875	18.84
Belgique...	87.17	86.80

(Voir, page 2, nos dépêches de la DERNIÈRE HEURE.)